



Communauté de Communes de
Ventadour

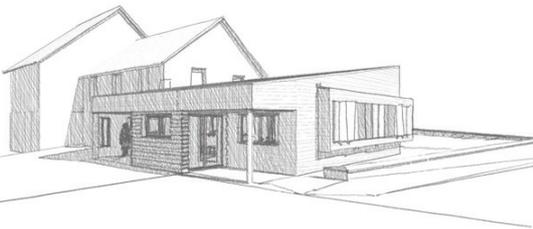
La dépêche **intercom**

n°22 / été 2014

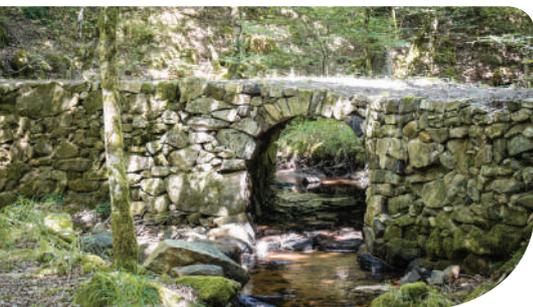
Sommaire

Page 1 Edito du Président

Page 2 Travaux
Les grands projets à l'étude en 2014



Page 3 Environnement
Les travaux rivières 2014



Page 4-8 Dossier
L'organisation et le fonctionnement
de votre Communauté de Com-
munes



Page 9 Enfance- Jeunesse
La programmation des Accueils de
loisirs

Page 10 Habitat
L'aide à l'Amélioration de l'Habitat



Foire Médiévale, Egletons



Lac de la Valette, Marcillac La Croisille



Viaduc des Rochers Noirs, Lapeau



Festival de Ventadour, Moustier Ventadour



La Gentillhommière, siège de la Communauté de Communes de Ventadour

I LE MOT DU PRESIDENT I

Ce premier numéro sous la nouvelle mandature vous propose un rapide exposé du fonctionnement et des compétences de la Communauté de Communes de Ventadour ainsi qu'une présentation de ses nouveaux Elus issus des élections locales de mars 2014.

Comme chaque année, à cette période, la Dépêche Intercom' vous présente également les principales actions que vos Elus ont décidé de conduire sur l'exercice budgétaire en cours.

Ainsi, plusieurs projets actuellement à l'étude seront présentés d'ici la fin de l'année à nos partenaires financiers. C'est le cas de l'aménagement d'un nouvel accueil de loisirs à Montaignac Saint Hippolyte ou encore de la modernisation et de l'extension des accueils de Darnets et de Marcillac La Croisille.

Mais la période estivale, c'est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir les richesses de notre territoire, son patrimoine, sa nature, ses savoir-faire et ses produits locaux. L'Office de Tourisme Intercommunal à Egletons et ses antennes à Lappleau, Marcillac La Croisille et Moustier Ventadour se sont mobilisés pour vous permettre de profiter pleinement de la saison estivale.

Citons au passage quelques unes des nombreuses animations qui s'offrent à vous : randonnées sur l'un des nombreux circuits balisés et entretenus par la Communauté de Communes comme celui du Viaduc des Rochers Noirs avec sa superbe passerelle himalayenne enjambant la Luzège entre Lappleau et Soursac, visites des sites remarquables de notre territoire labellisé Pays d'Art et d'Histoire en 2011. Mais également : baignade au lac d'Egletons, accro-branche, voile et autres sports nautiques à la station sport nature de Marcillac La Croisille, nage, jeux, détente, fitness, aquagym et aqua bike au Centre Aquarécitatif, etc...



Passerelle himalayenne enjambant la Luzège entre Lappleau et Soursac. Construite par le Syndicat du Transcorrézien

Il ne me reste donc plus qu'à vous souhaiter de passer un agréable été sur notre territoire. Bienvenue également à toutes celles et ceux de passage qui ont choisi d'y séjourner pour profiter de la qualité environnementale, de la beauté et de l'authenticité de ses paysages.

Michel PAILLASSOU



I LES GRANDS PROJETS A L'ETUDE EN 2014 I

Création d'un Accueil de Loisirs sur la Commune de Montaignac Saint Hippolyte

Les élus du bureau de la Communauté de Communes, le Maire de la Commune et l'architecte Marie PYUBOUFFAT se sont réunis le 28 avril dernier pour la présentation de l'esquisse du projet d'accueil de loisirs sans hébergement sur la Commune de Montaignac Saint Hippolyte. Le bâtiment, situé en face de la Mairie, comprendrait une partie rénovation de la grange achetée par la commune avec l'aménagement dans le niveau bas d'une salle de repos, de sanitaires, d'un local d'entretien et une partie extension avec la création d'un hall d'accueil, d'un bureau et de 2 salles d'activités.

Ce projet permettrait d'accueillir jusqu'à 24 enfants sur une surface de plus de 170 m². Les enfants bénéficieraient également d'un grand parc pour se dépenser. Le coût des travaux est estimé à 350 000 € HT.



Agrandissement et modernisation de l'accueil de Loisirs de Darnets



L'accueil de loisirs de Darnets, situé dans le bâtiment de la Mairie, accueille actuellement les enfants de 4 à 12 ans dans une salle d'activités de 45 m², devenue trop petite. La Communauté de Communes, et le cabinet d'architecte Philippe ROSSIGNOL travaillent sur un projet d'agrandissement avec la création d'une extension d'environ 60m² comprenant un hall d'entrée, un bureau, une salle d'activités-repos et des sanitaires. Le coût des travaux est estimé à 98 000 € HT.

Accueil de Loisirs de Marcillac la Croisille

L'accueil de loisirs de Marcillac la Croisille, ouvert depuis juillet 2009, connaît un succès croissant. Les locaux, mis à disposition par la Commune, sont ainsi devenus un peu étroits. Les élus de la Communauté de Communes et de la Commune se sont donc réunis le 19 mai dernier pour réfléchir à un projet d'agrandissement. La Commune pourrait mettre à disposition une salle supplémentaire d'environ 80 m², située à l'étage du bâtiment. Une fois aménagée, cette salle permettrait d'accueillir une ou deux salles d'activités. Le parc situé à l'arrière de l'accueil de loisirs va également faire l'objet d'aménagements. En effet, celui-ci est actuellement accessible au public.

Les travaux prévus permettront de réaliser un cheminement piétonnier indépendant. L'espace extérieur réservé aux enfants sera ainsi sécurisé.



Zone de la Grésouillère

La Communauté de Communes de Ventadour réalise depuis 2010 des travaux d'aménagement sur la zone d'activités économiques de La Grésouillère, située à proximité du carrefour de l'échangeur de l'autoroute A89. Cette zone est délimitée par l'A.F.P.A., la R.D.142 (vers Egletons) et la R.D.142E (Rocade de liaison entre l'A89 et la giratoire de la Grésouillère). L'accès se fait actuellement par la R.D.142. Pour une meilleure desserte des entreprises, la Communauté de Communes envisage de créer un accès supplémentaire en reliant plus directement la zone à la Rocade.



I La Dépêche Intercom I
Journal d'information de la Communauté de Communes de Ventadour.
Directeur de la publication : Michel Paillassou
Comité de rédaction : M. Paillassou, F. Dubois et le personnel de la Communauté de Communes
Conception graphique : Carré medias
Crédit photo : Communauté de communes/Carré-medias
Impression : 4 700 ex. sur papier recyclé
Imprimerie du Corrézien - 19 Naves
Parution : 2 numéros par an
Numéro : 22
Dépôt légal : n° 385 - septembre 2012

Travaux de restauration et d'entretien des boisements de berges

La Cellule Opérationnelle Rivière va engager durant l'automne 2014 la restauration de 17 km de cours d'eau. Les rivières ciblées dans ce programme sont la Montane et ses affluents, le ruisseau de Gane salée et de Beyneix (Saint Yrieix le Déjalat, Rosiers d'Egletons), ainsi que les ruisseaux du Lieuteret et de Fouilloux-Peyrière (Darnets, Moustier Ventadour). L'enlèvement des embâcles et chablis en lits mineurs permettra de restaurer les écoulements et favorisera le désensablement de ces ruisseaux.

Des coupes ciblées et le recépage sélectif de la végétation en berge permettra de restaurer une ouverture du lit du cours d'eau à la lumière, garant d'un bon développement de la vie aquatique. Parallèlement, 20 km de cours d'eau vont faire l'objet d'un passage en entretien léger afin de maintenir les boisements de berges dans un état d'équilibre. Il s'agit de tronçons de rivières situés sur la Soudeillette, le Deiro, le ruisseau des Agneaux et le Doustre en amont de Saint Hippolyte.

Créée en 1997, la **Communauté de Communes de Ventadour** est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe **aujourd'hui 17 Communes** : **Champagnac La Noaille, Darnets, Egletons, La Chapelle Spinasse, Lafage Sur Sombre, Lapeau, Laval Sur Luzège, Le Jardin, Marcillac La Croisille, Montaignac Saint Hippolyte, Moustier Ventadour, Péret Bel Air, Rosiers d'Egletons, Saint Hilaire Foissac, Saint Merd De Lapeau, Saint Yrieix Le Déjalat, Soudeilles.**

Son siège administratif est situé à Lapeau. La Communauté de Communes emploie près d'une cinquantaine d'agents.



Des exemples de collaborations fructueuses

Le programme de restauration de zones humides dans la vallée des Agneaux

Située en tête du bassin versant du Deiro sur la Commune de Péret Bel Air, la vallée des Agneaux constitue un enjeu important vis-à-vis de la préservation de la ressource en eau, de par les captages d'eau potable présents sur la rivière en aval. Un projet de restauration de 10 hectares de zones humides sur 3 ans (2012-2013-2014) est né grâce à la collaboration des propriétaires qui, en adhérant à la Cellule d'Assistance Technique aux Zones

humides, ont permis au CEN Limousin de mener les études préalables et le suivi des sites après travaux. L'exploitante locale, par la mise en pâturage des sites, est la garante de la pérennité du projet. Deux lycées techniques professionnels de Haute Corrèze, à Meymac et à Neuvic, ont réalisés les travaux de bucheronnage en chantier école.

Restauration de la connectivité piscicole

Deux ouvrages vont faire l'objet de travaux destinés à rétablir le franchissement piscicole. Il s'agit du pont de Barriérot sur le Vasséjoux (Lapeau) et le pont de Nouaille sur le ruisseau du Gaumont (Saint Hilaire Foissac). Mené en coopération avec la Fédération de Pêche de la Corrèze, qui réalise des travaux sur deux autres ouvrages du ruisseau du Vasséjoux, ce projet va permettre de reconnecter

3,1 km de cours d'eau sur le Vasséjoux et 3,6 km sur le ruisseau du Gaumont en tête de bassin.

L'ensemble du programme est conduit par la Communauté de Communes avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil Général de la Corrèze et de la Région Limousin.



Communauté de Communes de
Ventadour



Installation du nouveau Conseil Communautaire, 14 avril 2014 à Lapeau



I DOSSIER I

La Communauté de Communes de Ventadour

Compétences

La Communauté de Communes de Ventadour intervient exclusivement dans les domaines de compétences qui lui ont été transférés par les communes membres.

Principales compétences transférées : développement économique, action sociale (accueils de loisirs, crèche, Relais Accueil Petite Enfance, espace jeunes), entretien des rivières et des chemins de randonnée, amélioration de l'habitat (PIG), assainissement non collectif (SPANC), ordures ménagères avec le SIRTOM, Centre Aquarécréatif, tourisme avec l'Office de Tourisme Intercommunal, culture/patrimoine (Site de Ventadour, Ouvrage Théâtral Permanent, Pays d'Art et d'Histoire...), contrat de Pays.

Exemples de réalisations conduites par la Communauté de Communes dans le cadre de ses compétences : cristallisation des ruines du Château de Ventadour, aménagement d'une voie verte le long des berges du Lac de Marcillac La Croisille, aménagement des accueils de loisirs de Lapleau, Marcillac La Croisille, de la maison de l'enfant d'Egletons et de l'espace jeunes, Centre Aquarécréatif, zone économique de la Grésouillère, programme de soutien au commerce et à l'artisanat (DCT), programme d'aide à l'amélioration de l'habitat des particuliers (PIG), assainissement non collectif (SPANC), Ouvrage Théâtral Permanent, Festival de Ventadour, panneaux d'information touristique dans les communes, restauration des berges des rivières...



Fonctionnement

Les Elus Communautaires sont issus des Conseils Municipaux. Ces derniers élisent en leur sein un ou plusieurs membres titulaires et suppléants en fonction des tranches de population pour représenter leur commune au sein du Conseil Communautaire. Depuis les élections locales de mars 2014, les Elus Communautaires peuvent également être élus en même temps que les Conseillers Municipaux sur les mêmes listes. C'est le cas sur certaines Communes comme à Egletons et Rosiers d'Egletons.

Le Conseil Communautaire comprend 38 élus titulaires et 6 élus suppléants au total.

Le Conseil Communautaire se réunit une fois par trimestre. Il délibère sur toutes les questions relevant des compétences communautaires et vote le budget.

Le Président est l'organe exécutif de la Collectivité. Il est élu par le Conseil Communautaire. Pour l'exercice de ses fonctions, il est entouré de Vice-Présidents également élus en Conseil Communautaire. Ensemble, ils forment le bureau.

Composition du bureau

Président : Michel PAILLASSOU

1er Vice-président : Francis DUBOIS - Finances

2ème Vice-président : Jean Claude BESSEAU - Economie

3ème Vice-président : Jean Noël LANOIR - Travaux

4ème Vice-président : Jean François GONCALVES – Affaires sociales, enfance jeunesse,

5ème Vice Présidente : Jean Louis BACHELLERIE – Tourisme et politiques territoriales,

6ème Vice Président : Yves MAISON – Culture, sport, vie associative, PNR.



Pour préparer les dossiers, plusieurs commissions thématiques sont constituées et présidées par le Président et les Vice-Présidents : Commission d'appel d'offres, Commission des finances, Commission des travaux et de l'environnement, Commission du développement économique, Commission des affaires sociales, Commission du tourisme et des politiques territoriales, Commission des ressources humaines et de la communication, Commission culture, sport, vie associative et PNR.

Le budget

La Communauté de Communes de Ventadour élabore et gère ses propres budgets. La gestion de ses finances suit les mêmes modalités que les communes. L'exécutif est chargé de la réalisation du budget sur la base des décisions du Conseil Communautaire. Il ordonne au Trésor Public les actes de dépenses et de recettes.

Les ressources financières de la Communauté de Communes se composent pour l'essentiel de :

- Recettes fiscales : Contribution Economique Territoriale (CET), TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales), IFER (Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux), Taxe d'Habitation (TH), Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB).
- Dotations de l'Etat
- Subventions : Europe (FEDER, LEADER), Etat, Région, Conseil Général, Caisse d'Allocations Familiales et Mutualité Sociale Agricole, Agence de l'eau...

Le budget 2014 de la Communauté de Communes en quelques chiffres

•Section de fonctionnement : 5 841 000 € en dépenses et en recettes

Principales dépenses :

Reversement aux communes : 30%

Redevances et services : 18%

Charges à caractère général : 14%

Charges de personnel : 27%

Principales recettes :

Impôts et taxes : 48% (Contribution Economique Territoriale, taxe d'habitation, taxe foncière non bâti ...)

Dotations (Etat, CAF) : 26%

Produits des services (redevance ordures ménagères, entrées du centre aquarécréatif, participations des familles aux accueils de loisirs et crèche) : 24%

•Section d'investissement : 1 992 000 € en dépenses et en recettes

Principaux projets : études accueils de loisirs Darnets, Montaignac et Marcillac, Voie d'accès à la zone de la Grésouillère, Cellule Opérationnelle Rivière, chemins de randonnées, primes versées par la Communauté de Communes aux propriétaires privés pour l'amélioration de l'habitat.

Principales recettes :

Subventions d'investissement et d'équipement : 32%

Emprunts : 24%

Excédent de fonctionnement 2013 : 23%



ELUS COMMUNAUTAIRES 2014/2020
de la Communauté de Communes de Ventadour

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Francis DUBOIS
1er Vice Président
Lapleau



Michel PAILLASSOU
Président
Egletons



Jean-Claude BESSEAU
2ème Vice Président
Montaignac St Hippolyte



Jean-Noel LANOIR
3ème Vice Président
Laval sur Luzège



Jean-François GONCALVES
4ème Vice Président
Le Jardin



Jean-Louis BACHELLERIE
5ème Vice Président
Marcillac la Croisille



Yves MAISON
6ème Vice Président
St Yrieix le Déjalat

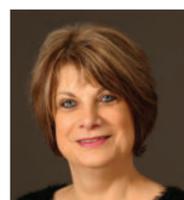
EGLETONS



Martine ELEGIDO



Jean-Marie TAGUET



Denise PEYRAT



Charles FERRE



Liliane VILLALBA



Frédéric HILAIRE



Sandrine SCHWALM



Yves DATIN



Marie-Laure SUAU

ROSIERS D'EGLETONS



Jean BOINET



Fernand ZANETTI



Marie-Claude AVELINO



MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE



Daniel VIGOUROUX

MARCILLAC LA CROISILLE MOUSTIER VENTADOUR



Pascal VEYSSIERE



Christian CHAILAN



Daniel BOUYGES



Christophe PETIT



Yvon BALES

DARNET



Valentin CORDERO



Jean-Louis FAURE

SAINT HILAIRE FOISSAC



Claude SUDOUR



Annette BOURRIER

PERET BEL AIR



Pierre ESTRADE

CHAMPAGNAC LA NOAILLE



Jean-Pierre VALADOUR



Bernadette TAUTOU

SOUDEILLES



Jean-François LAFON



Pascal DRUON

LAFAGE SUR SOMBRE



Jean-Yves MALISSARD

LA CHAPELLE SPINASSE



Philippe CARTIER

St MERD DE LAPLEAU



Marion GUICHON

St YRIEIX LE DEJALAT



Noel FAUGERAS

Suppléants :

Ludivine VEYSSET (Saint-Merd-De-Lapleau), Mathieu FLEURETTE (Lafage-Sur-Sombre), Anne-Marie ROPARS (La-Chapelle-Spinasse), Marcel GRATADOUR (Peret-Bel-Air), Olivier MASSOULINE (Laval-sur-Luzège), Gilles BERGEAL (Le Jardin).

Du nouveau du côté des aides aux entreprises artisanales, de commerce de détails et de services !

D C T du Pays d'Egletons
Artisanat Commerces Services



Mieux vous servir,
notre engagement Qualité !



Le programme économique de soutien au commerce et à l'artisanat appelé DCT et cofinancé par la Région, l'Etat et la Communauté de Communes de Ventadour, s'est terminé comme prévu en octobre 2013. Pour rappel, ce programme a permis de financer en trois ans plus de 50 dossiers présentés par des PME de notre territoire : modernisation de l'outil de production, adaptation de l'espace de vente et réaménagement de vitrines, acquisition et renouvellement d'équipements...etc.

Le Conseil Régional a informé récemment les Collectivités qu'il mettait en place un nouveau programme économique intitulé « SOUTIEN AUX PROJETS d'artisanat de services et commerce de détail ». Ce dispositif s'adresse aux Très Petites Entreprises (moins de 10 salariés). Il est proposé depuis le 1er avril dernier à titre temporaire pour l'année 2014, dans l'attente de la finalisation des Contrats de Pays 2014-2020.



I ENFANCE - JEUNESSE I

Un été dans nos accueils de loisirs intercommunaux



Raid VTT - été 2013

Accrobranche - Station Sport Nature - Marcillac

Atelier cuisine - ALSH - Lapleau

Nos accueils de loisirs, le multi accueil, l'espace jeunes proposent de nombreuses activités cet été pour les enfants du territoire de 0 à 17 ans.

Le Multi-accueil pour les enfants de 10 semaines à 4 ans ...

Situé à Egletons, le multi accueil sera ouvert tous les jours de la semaine en Juillet et en Aout, avec au programme des sorties (plan d'eau, jardins, parcs), des rencontres (pompiers), des pique-niques et des goûters champêtres si le soleil est au rendez-vous !

Contact Multi-accueil : rue Martial Bergeal, 19 300 Egletons – 05 55 93 20 62 – multiaccueil@cc-ventadour.fr

Les Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les enfants de 3 à 16 ans...

La Communauté de Communes propose aux enfants du territoire plusieurs lieux d'accueils avec des périodes d'ouverture différentes : ALSH de Lapleau, ALSH de Darnets, ALSH d'Egletons, ALSH de Marcillac et l'espace jeunes.

Au programme cet été : sorties, baignades, activités dans les stations sports natures, jeux, mini-camps, visites....

Contacts :

ALSH Lapleau : 05 55 27 88 30 – alshlapleau@cc-ventadour.fr

ALSH Marcillac-la-Croisille : 05 55 26 06 33 – alshmarcillac@cc-ventadour.fr

ALSH Darnets : 05 55 93 34 59 – alshdarnets@cc-ventadour.fr

ALSH Egletons : 05 55 93 92 45 – alshegletons@cc-ventadour.fr

ALSH Espace jeunes : 05 55 93 12 04 – espace-jeunes@cc-ventadour.fr



Marché d'Egletons - Multiaccueil

Semaine du goût - Multiaccueil

Les enfants de l'ALSH - Marcillac la Croisille

Les séjours vacances pour les enfants de 8 à 17 ans...

Séjour « Océan » du 21 juillet au 26 Juillet pour les enfants de 8 à 11 ans (25 places)

Séjour « entre terre et mer » vers Arcachon pour les enfants de 12 à 14 ans (15 places)

Séjour « Nature en tentes sahariennes » dans le parc naturel de la Brenne du 2 au 9 Août pour les enfants de 10 à 13 ans (15 places)

Séjour « Descente de la Dordogne » du 19 au 26 Juillet pour les enfants de 14 à 17 ans (8 places)

Mini séjour raid VTT du 25 au 28 Aout pour les enfants de 8 à 12 ans (24 places)

Contacts :

Séjour Océan et Raid VTT : Fabienne au 05 55 93 92 45

Autres séjours : Coralie et Emmanuelle à l'espace jeunes au 05 55 93 12 04.

I AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT I

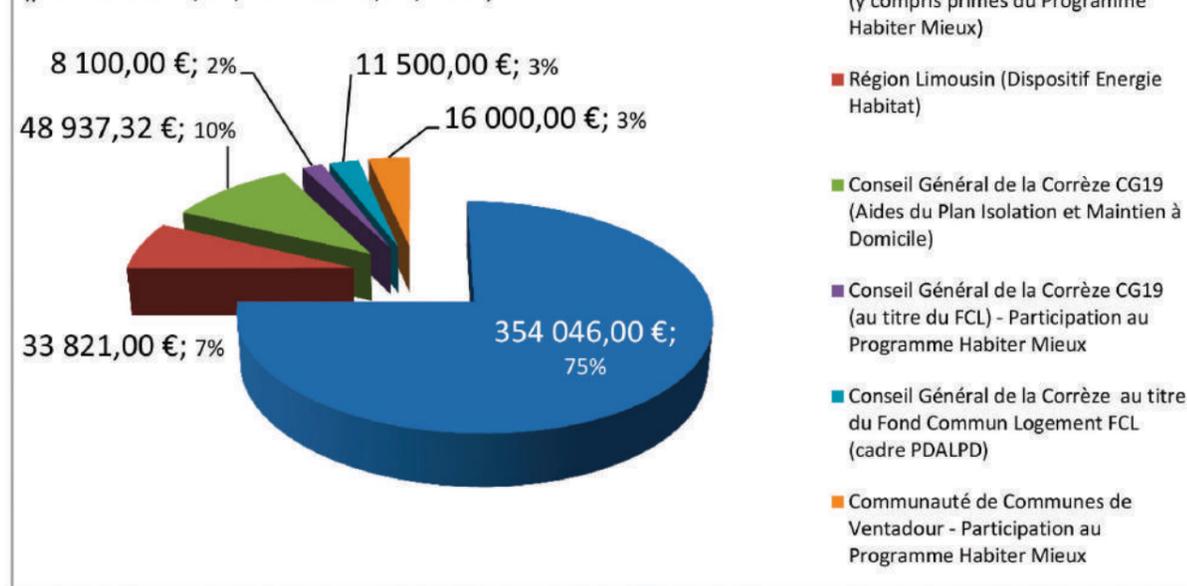
Depuis son lancement en août 2012, le Programme d'Intérêt Général (PIG), initié par la Communauté de Communes de Ventadour, a généré le financement d'une cinquantaine de projets de travaux par la Communauté de Communes et ses partenaires : l'Agence Nationale de l'Habitat, la Région Limousin et le Conseil Général de la Corrèze.

Dans le cadre de ce dispositif, les demandeurs ont été accompagnés gratuitement par l'animatrice du programme, depuis la définition de leur projet jusqu'à la réalisation de leurs travaux et au versement des subventions publiques accordées. Sur les projets d'économies d'énergie, une centaine de ménages ont d'ores et déjà bénéficié de diagnostics énergétiques préalables aux demandes de subventions. Ces diagnostics, financés

par la Région Limousin, sont destinés à les orienter dans leur projet pour qu'il réponde notamment aux exigences des divers financeurs en termes de réduction des consommations énergétiques.

Ce sont au total environ 472 000 euros de subventions publiques qui ont été accordées sur la première phase du programme (période du 30/07/2012 au 31/12/2013). Ces subventions ont concerné 57 projets de travaux représentant un coût prévisionnel global de près de 1 million d'euros. A l'heure actuelle, près de ¾ des projets ont été entièrement réalisés et les subventions publiques correspondantes reversées ou en cours de versement (pour un total représentant près de 300 000 euros).

PIG 2012/2013 - Montants globaux des subventions prévisionnelles sollicitées auprès des divers financeurs (période du 30/07/2012 au 31/12/2013)



Le programme a été reconduit pour cette année et s'achève le 31 décembre 2014, date limite pour déposer les dernières demandes de subventions. On compte déjà une vingtaine de projets présentés aux divers financeurs. 14 demandes de subventions ont d'ores et déjà été validées par l'Agence Nationale de l'Habitat.

Vous souhaitez réaliser des travaux sur votre (future) résidence principale ? ou sur un logement locatif ? ECONOMIES D'ENERGIE, CONFORT, SECURITE, SALUBRITE, ADAPTATION DU LOGEMENT AU HANDICAP ou A LA PERTE D'AUTONOMIE... NE COMMENCEZ PAS LES TRAVAUX AVANT DE VOUS ÊTRE RENSEIGNÉ !

POUR EN SAVOIR PLUS,
 Contacter notre animatrice :
 Pauline BARBANCE
 Téléphone : 05 55 27 69 26
 Courriel : habitat@cc-ventadour



Communauté de Communes de Ventadour



Centre AQUARÉCRÉATIF d'Égletons



Depuis son ouverture en décembre 2010, le Centre Aquarécricatif poursuit un objectif central, celui de satisfaire sa clientèle. Il agit pour cela sur trois principaux leviers d'actions : l'accueil, la qualité des animations et des cours proposés, la propreté des locaux.

De nombreuses activités sont aujourd'hui pratiquées au Centre Aquarécricatif avec un personnel qualifié : aquagym, aqua palm, aquaphobie, aqua bike, fitness.... Le nombre d'entrées enregistrées tourne autour d'une moyenne de 70 000 par an.

C'est pour conforter cette dynamique que le Centre cherche à optimiser encore son fonctionnement et maîtriser les charges (énergie, entretien...).

A partir de cet été, il propose de nouveaux horaires d'ouverture.

Le Centre sera ouvert tous les jours de la semaine sauf le jeudi. Des cours d'aqua gym, aqua bike et de natation enfants seront dispensés pendant cette période.

A partir de la rentrée prochaine, en septembre, le Centre gardera les mêmes plages horaires auxquelles s'ajoutera une demi-journée de fermeture le samedi après midi pendant les périodes scolaires.

Côté animation et passé la période estivale, le Centre reprendra son rythme habituel en proposant un large éventail de cours et d'activités. Au rang des nouveautés, la mise en place d'heures de fermeture plus tardives en fin de journée et l'acquisition de nouveaux matériels pour les adeptes de fitness.

Pour tout renseignement s'adresser au Centre Aquarécricatif boulevard du Puy Nègre à Egletons ou par téléphone au 05 55 93 93 90.

Rando des troubadours
Concerts - Spectacles
Foire médiévale
Chevalerie
Ripailles

Festival de Ventadour

2014
du 05 au 27 juillet

En savoir plus au 05 55 93 04 34 ou sur www.chateau-ventadour.com
Programmation créée par les associations : VIA VENTADOUR, LES MÉDIEVALES D'EGLETONS et le Foyer rural de Moustier Ventadour

PROGRAMME DU FESTIVAL DE VENTADOUR 2014

Samedi 05 juillet 2014

10H00 - Randonnée pédestre Chemin des Troubadours (8,2 Km) – départ d' Egletons lac du Deiro via Darnets, Moustier avec pique-nique organisé.

Vendredi 11 juillet 2014

20H30 – Concert musique et chants écossais en l'église de Marcillac la Croisille avec le duo Joanne McIver et Christophe Saunier.

22H00 – Spectacle de feu avec la troupe ZOO LIANS, place de l'église de Marcillac la Croisille.

Vendredi 18 juillet 2014

21H00 – « Aliénor exagère » troupe de théâtre de Laurie Anamorphose au SIAC (Service Intercommunal de l'action culturelle) de Lapeau.

Samedi 19 juillet 2014

15H30 – Spectacle équestre avec CHEVAL SPECTACLE au Château de Ventadour.

21H00 – Ballade enchantée nocturne au Château de Ventadour.

Dimanche 20 juillet 2014

19H00 – Repas du troubadour suivi d'un bal médiéval avec la troupe TEMPRADURA, au Château de Ventadour.

Samedi 26 juillet 2014

De 10H00 à 18H00 – Foire médiévale à EGLETONS : animations de rue, archers, artisanat varié, musique et danse médiévales.

19h00 – Repas de l'écuelle des gueux avec animation musicale

Dimanche 27 juillet 2014

De 10H00 à 18H00 – Egletons - Continuité de la Foire médiévale et de ses animations.

Programmation créée par les associations : VIA VENTADOUR, LES MÉDIEVALES D'EGLETONS et le Foyer rural de Moustier Ventadour.



Pour tout renseignement sur les animations de l'été
Office de Tourisme Intercommunal à Egletons
05.55.93.04.34 - www.tourisme-egletons.com



Communauté de
Communes de
Ventadour
Carrefour de l'Épinette - 19550 LAPLEAU
tél : 05 55 27 69 26 - fax : 05 55 27 61 67
<http://www.cc-ventadour.fr>

